

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/11/2011
Réception par le Prefet : 28/11/2011
Publication : 02/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-12-7-4

Séance du vendredi 25 novembre 2011

SOUTIEN DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE ET ALSATIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente
- VU la délibération n° CG-2010-4-7-5 du Conseil Général du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 en faveur de la conservation et de l'animation du patrimoine culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 14 novembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

1) alloue des subventions de fonctionnement d'un montant total de **16 860 €** au titre du Soutien à l'animation du Patrimoine, répartis comme suit :

➤ Association des Autocars Anciens de France	10 360 €
➤ Association Mémoire des Images Réanimées d'Alsace	2 500 €
➤ Association « Pèlerinage TAMBOV »	2 500 €
➤ Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace	1 000 €
➤ Société d'Histoire « Les Amis de Soultz »	500 €

A prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2011 sur la ligne « Soutien à l'Animation du Patrimoine » : Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014.

2) alloue un soutien de **2 000 €** au titre de l'édition et de la promotion d'alsatiques, soit :

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| ➤ Fédération Nationale PRAF-GERAL | 1 000 € |
| ➤ Association Nota Bene | 1 000 € |

A prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget départemental 2011 sur la ligne « Prix Auteurs d'Alsatiques » : Programme D611 Imputation 67-30-6713-2276-014.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions